

Session 2023
Épreuve : **E52**
Durée de l'épreuve : 2 heures 30

Correction proposée par
[Comprendre-la-compta-gestion](#)

Dossier 1 : Préparer les entretiens professionnels

1. Document de synthèse à destination des responsables de service

Objet : L'entretien professionnel chez DRAPEAUX DEJEAN MARINE

Objectifs de l'entretien professionnel : L'entretien professionnel est un moment privilégié d'échange entre le salarié et l'employeur (ou son représentant, en l'occurrence le responsable de service). Il vise à :

- Faire le point sur les perspectives d'évolution professionnelle du salarié.
- Aborder les besoins en termes de qualifications et d'emploi.
- Identifier les souhaits du salarié concernant son parcours professionnel.
- Informer sur les dispositifs d'accompagnement : Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Compte Personnel de Formation (CPF) et Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).
- Anticiper le remplacement des compétences "rares" et informer sur les opportunités d'évolution de carrière au sein de l'entreprise.

Modalités de l'entretien professionnel :

- L'entretien sera mené par le Dirigeant, Arnaud LESSAIGUES, et le responsable du service concerné.
- L'entretien est centré sur le parcours professionnel du salarié et ses perspectives d'évolution.
- L'entretien ne porte pas sur l'évaluation du travail du salarié, qui est traitée lors des entretiens annuels d'évaluation distincts.
- L'entretien donnera lieu à la rédaction d'un document de synthèse, dont une copie sera remise au salarié.
- Chaque entretien est prévu pour une durée d'une heure, incluant 45 minutes d'échange et 15 minutes pour la rédaction du compte rendu.

Cadre réglementaire

Critère	Prime qualité	Prime ancienneté
Type	Collective, variable	Individuelle, progressive
Objectif principal	Motivation, cohésion, image client	Fidélisation, reconnaissance
Modalités de calcul	Liée à des indicateurs de performance	Liée à l'ancienneté et au salaire brut
Facilité de mise en œuvre	Élevée (dépend de données suivies)	Moyenne (intégration progressive)
Équité perçue	Possible sentiment d'uniformité	Perçue comme juste, basée sur l'engagement
Coût mensuel estimé	3 700 €	3 853,50 €

L'entreprise souhaite fidéliser les salariés et conserver les compétences rares. À ce titre :

- La **prime d'ancienneté** peut être **mieux adaptée** à cet objectif : elle valorise l'engagement long terme et limite le turnover.

- Cependant, une **prime de qualité**, bien expliquée et partagée avec des objectifs collectifs, peut aussi renforcer la **cohésion et l'implication**.

Recommandation : Opter pour une **prime d'ancienneté**, plus en lien avec la problématique de fidélisation, **et envisager à moyen terme une prime de qualité**, une fois les outils de suivi qualité mieux structurés.

Pour la suite du corrigé, vous avez la possibilité d'acheter les corrigés sur la boutique du site :

<https://www.comprendre-la-compta-gestion.com>